



Ajaccio, le 1^{er} septembre 2023

Madame, Monsieur le Président

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir participer à la prochaine Assemblée Générale des clubs fédéraux de la Corse du Sud qui se tiendra à Ajaccio, le **Dimanche 5 novembre 2023 à partir de 10h 00 dans les locaux de L'ASPPT Tennis, Complexe Sportif de Baléone, 20167 Sarrola-Carcopino (Plan d'accès ci-joint).**

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2022
- Rapport moral du Président
- Rapports 2022-2023 et programme 2023-2024 des commissions et du représentant des SCA
- Bilan financier et prévisionnel de la trésorière
- Questions diverses

Si vous ne pouvez pas être présent, vous pouvez bien sûr envoyer vos pouvoirs (par fax ou par mail) ou donner mandat à la personne de votre choix à inscrire sur le formulaire ci-dessous ; celle-ci devra présenter le formulaire de mandat dûment complété ci-joint et sa licence 2023.

Salutations cordiales et sportives.

Hervé ALFONSI
Président du CODEP 2A

NB : Les rapports d'activités, budgets et prévisionnels seront en ligne sur le site du CoDep 2A à la fin septembre

FORMULAIRE DE MANDAT

Je soussigné :

N° licence FFESSM :

Président du Club :

N° d'affiliation FFESSM :

donne mandat à :

titulaire de la licence N° :

pour me représenter à l'Assemblée Générale du CODEP 2A le dimanche 5 Novembre 2023 à Baléone, Sarrola-Carcopino.

Fait à :

le

Signature précédée de « bon pour pouvoir »

Cachet du club